

Remerciements

LACAVE

Serge et Sylvie DELOUVRIER ;
Camille et Aurélie,
ses petites-filles,
parents et amis
très touchés par les nombreuses
marques de sympathie et d'amitié
qui leur ont été témoignées
lors du décès de

**Madame
Raymonde DELOUVRIER**

vous prie de trouver ici
l'expression de leurs sincères
remerciements.

ARCAMBAL

Josette BORREDON, son épouse;
Maryse et Jean-Louis ALAYRAC,
Christian et Andréa BORREDON,
ses enfants ;
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
remercient sincèrement toutes
les personnes qui se sont associées
à leur peine lors du décès
de

André BORREDON

s célébrées ce jour *
ans le Lot

n l'église.
f tél. 05.65.32.12.29

n l'église.
f tél. 05.65.32.12.29

NT, en l'église.
f 37.31.84

ayant fait l'objet d'un avis dans le journal.

Gourdon : 06 82 13 25 67 - Labastide-Murat - GARRIGUES Olivier : 06 43 34 11 81.

LAMAGDELAINE (près Cahors)

• **Pompes Funèbres Pascal PRADINES** (H.n°08-46-096)

Organisation complète d'obsèques toutes communes. Contrat obsèques. Chambre funéraire en cours d'habilitation. Monuments et articles funéraires. Transport de corps avant et après mise en bière toutes distances - Tél. 05 65 30 13 94

LARROQUE-TOIRAC

• **Pompes Funèbres Philippe NUNES** (H.n°06-46-081)

Organisation d'obsèques. Transport de corps avant et après mise en bière. Admission chambre funéraire. Caveaux. Monuments, articles funéraires, gravures. - 05 65 34 65 25 (domicile) - 06 07 98 05 49

LES QUATRE-ROUTES DU LOT

• **Pompes Funèbres BERNARD MANGOT** (H.n°07-46-145)

46110 Les Quatre-Routes du Lot - Chambre funéraire. Organisation d'obsèques toutes communes. Tout transport corps avant et après mise en bière. Caveaux. Monuments. Articles funéraires. Contrats obsèques. 24h/24 - 05 65 32 12 29

LUZEC

• **Pompes Funèbres GARRIGUES** (H.n°08-46-130)

Organisation complète d'obsèques. Transport de corps. Caveaux. Fleurs. Incinération. Contrat obsèques. M. Garrigues : 05 65 30 72 04 - 06 86 08 04 60

PRAYSSAC

• **Pompes Funèbres PRAYSSACOISES** (H.n°10-46-155)

Chambre funéraire. Organisation obsèques. Contrat d'obsèques. Articles et monuments funéraires - Rue du Caillou - 05 65 22 45 57

PUYBRUN

• **Pompes Funèbres Ets CLARE** (H.n°10-46-024)

Démarches et formalités. Transport de corps toutes distances. Contrat obsèques. Monuments et articles funéraires. 24h/24, 7J/7 - 05 65 10 90 26

PUY L'EVEQUE

• **Pompes Funèbres LAFARGUE - DEFFREIX** (H.n°09-46-139)

Organisation d'obsèques. Transport de corps avant et après mise en bière. Contrat obsèques. Articles funéraires. Accès chambre funéraire. Crémation. - 05 65 21 32 25 - 06 07 38 49 24

SOUILLAC

• **Pompes Funèbres Michel BARON thanatopracteur** (H.n°10-46-153)

Chambre funéraire. Organisation d'obsèques toutes communes. Transport de corps toutes distances avant et après mise en bière. Caveaux. Monuments. Articles funéraires. Rond-point de Brametfond. 24h/24 - 05 65 27 11 75

PARTICULIERS, pour transmettre vos carnets : 7 jours sur 7

Tél. (n° Azur, prix d'un appel local) : 0.810.815.800 (14h/19h)

Fax. 05.67.80.64.27 (paiement CB)

Adresse mail : service.carnets@ladepeche.fr

Par courrier : Carnets de La Dépêche du Midi

Avenue Jean-Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9

Pour tous renseignements : 05.62.11.37.77 (14h/19h).

ARRETE

PORTANT REVISION DU SECTEUR SAUVEGARDE DE CAHORS

La Préfète du Lot,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.313-1 à L.313-3 et R.313-1 à R.313-23;

VU l'arrêté du Ministère d'Etat des Affaires Culturelles et du Ministère de l'Equipement et du Logement en date du 10 octobre 1972 créant le secteur sauvegardé de Cahors;

VU le décret du Conseil d'Etat en date du 13 octobre 1988 approuvant le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Cahors;

VU les avis techniques de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 3 avril 2007 et de l'Inspecteur Général de l'Architecture et du Patrimoine fin 2007 concluant à la nécessité d'une révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Cahors;

VU la délibération du Conseil Municipal de Cahors en date du 22 février 2007 demandant la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Cahors;
SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Lot;

ARRETE

ARTICLE 1 - Le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Cahors est mis en révision en application des articles L.313-1 à L.313-3 et R.313-1 à R.313-23 du Code de l'Urbanisme;

ARTICLE 2 - Le Secrétaire Général de la Préfecture du Lot, le Directeur Départemental de l'Equipement et de l'Agriculture, le Directeur Régional des Affaires Culturelles, le Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine et le Maire de Cahors sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cahors le 31 mars 2008,
La Préfète, Marcelle PIERROT

Cet arrêté est affiché en mairie pendant un mois.

RES (Lot), aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de mairie, du **mardi 7 janvier 2014 au mercredi 22 janvier 2014 inclus** : le **mardi de 9 heures à 12 heures**, le **mercredi de 14 heures à 16 heures 30** et le **jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16h30**.

Madame le Commissaire enquêteur recevra à la mairie de BOISSIERES (Lot) les **mardi 7 janvier 2014 de 10 heures à 12 heures**, **mardi 14 janvier 2014 de 10 heures à 12 heures** et le **mercredi 22 janvier 2014 de 14 heures à 16h30**.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes déposés en mairie, ou adressées par écrit à Mme le Commissaire enquêteur, à la MAIRIE de 46150 BOISSIERES.

MAIRIE DE BOISSIERES

ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du 13 novembre 2013, le Maire de BOISSIERES (Lot) a ordonné une enquête publique, concernant le projet de modification du tracé actuel du chemin rural n° 7, au lieu-dit «Maillet».

A cet effet, Madame Suzanne MAURE, a été désignée commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera à la mairie de BOISSIERES (Lot), aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de mairie, du **mardi 7 janvier 2014 au mercredi 22 janvier 2014 inclus** : le **mardi de 9 heures à 12 heures**, le **mercredi de 14 heures à 16h30** et le **jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16h30**.

Mme le Commissaire enquêteur recevra à la mairie de BOISSIERES (Lot) les **mardi 7 janvier 2014 de 10 heures à 12 heures**, **mardi 14 janvier 2014 de 10 heures à 12 heures** et le **mercredi 22 janvier 2014 de 14 heures à 16h30**.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes déposés en mairie, ou adressées par écrit à Mme le Commissaire enquêteur, à la MAIRIE de 46150 BOISSIERES.